



Deux expertes du CHU de Rouen répondent à vos questions

## DÉNUTRITION : VOUS PERDEZ DU POIDS SANS LE VOULOIR ? SOYEZ VIGILANT

En France, on estime à 2 millions le nombre de personnes souffrant de dénutrition. A l'hôpital, les patients dénutris représentent 20 à 40% des adultes, 40% des patients atteints d'un cancer et 50% des personnes âgées.

### La dénutrition, c'est quoi exactement ?

La dénutrition résulte d'un déséquilibre entre les apports nutritionnels nécessaires et les dépenses de l'organisme. Ceux-ci sont souvent augmentés en cas de maladie. La conséquence immédiate est une perte de poids involontaire qui peut paraître parfois minime mais dont les répercussions sont souvent importantes.

### Quelles sont les conséquences de la dénutrition ?

La dénutrition a des conséquences concrètes mesurables qui sont multiples. Elle peut contribuer à la survenue de complications pour le patient (complications médicales et chirurgicales, infections nosocomiales, augmentation du délai de cicatrisation...), de l'allongement de la durée de séjour, d'une réadmission non programmée ou encore de l'augmentation du taux de mortalité.

### Un dépistage précoce nécessaire

Il est donc nécessaire de dépister la dénutrition de manière précoce pour que la prise en charge pluridisciplinaire soit proposée dès le début d'une hospitalisation. Pour cela, des indications telles que le poids, la taille, le calcul de l'indice de masse corporelle et la perte de poids sont primordiales, et ce, quelle que soit la corpulence du patient (mince, « normale », surpoids, obésité).

- Quelles sont les causes et les facteurs de risques de la dénutrition ?
- Quelle est l'importance du dépistage de l'état nutritionnel du patient hospitalisé ?

**Le Dr Alice Bertron, nutritionniste et Charlotte Vasselin, diététicienne au CHU de Rouen répondent à vos questions jusqu'au mardi 16 avril à [avisdexperts@chu-rouen.fr](mailto:avisdexperts@chu-rouen.fr)**



Écoutez Alice Bertron et Charlotte Vasselin dans l'émission *Le Dossier de France Bleu Normandie (100.1)*, mardi 2 avril de 9h à 9h40. Posez-lui vos questions en direct au 02 35 07 66 66.



Posez-lui également vos questions à [avisdexperts@chu-rouen.fr](mailto:avisdexperts@chu-rouen.fr) jusqu'au mardi 16 avril.



Rendez-vous sur [www.chu-rouen.fr](http://www.chu-rouen.fr) à partir du **mardi 23 avril** pour découvrir ses réponses !